

Aux : Membres de la commission marché intérieur  
et protection des consommateurs du PE

Cc: Coordinateurs et groupes politiques

[Lettre envoyée par e-mail]

**Re: Marchés publics et concessions**

Cher membre du Parlement européen,

Le 21 février, la commission marché intérieur et protection des consommateurs (IMCO) discutera de la proposition d'entamer des négociations en triilogue sur ces dossiers. La CES et EPSU craignent qu'une telle procédure affaiblira tout futur débat.

Dans l'ensemble, la CES et EPSU insistent sur le fait que l'intégration des considérations sociales, et notamment le respect obligatoire du droit du travail national et des conventions collectives du lieu de travail, doit représenter un objectif central lors des prochaines étapes. La transparence pour les citoyens et des services de qualité constituent également des principes clés.

En ce qui concerne les concessions, la CES et EPSU estiment que des négociations en triilogue seraient prématurées et affaibliraient en fin de compte la position du Parlement européen vis-à-vis du Conseil et de la Commission. Le texte proposé à la commission IMCO ne peut pas servir de base crédible aux négociations et demande une analyse plus approfondie. Le champ d'application de la directive nécessite en particulier un travail supplémentaire. Loin de clarifier la situation juridique, les amendements de l'IMCO engendreront des difficultés considérables pour déterminer quels services sont inclus dans le régime "allégé" et lesquels ne le sont pas.

Il faudrait rappeler qu'onze membres de la commission IMCO de cinq différents groupes politiques ont déposé des amendements pour rejeter la proposition de la Commission sur les concessions. Cela montre clairement que la directive proposée ne doit pas être précipitée. La CES et EPSU vous demande dès lors de prendre le temps nécessaire pour l'élaboration d'une forte position en première lecture au Parlement européen, afin de pouvoir influencer positivement l'ensemble de la procédure législative.

Sincères salutations,



Bernadette Ségol  
Secrétaire générale de la CES



Carola Fischbach-Pyttel  
Secrétaire générale d'EPSU